

GESTION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES : STRATÉGIES DE GESTION ET CONTRÔLE DES COÛTS (VOLET 2)

Cette session passera en revue les principes présentés dans le cadre du volet 1 sous l'angle pratique des obstacles courants à la gestion des lésions professionnelles. Des stratégies de gestion seront proposées, notamment pour les cas de réclamations frauduleuses, d'obstacles à l'assignation temporaire et à l'évaluation médicale. Par ailleurs, les gestionnaires pourront parfaire leurs connaissances sur les moyens de faire cesser les indemnités versées par la CSST et sur les règles encadrant certains recours exceptionnels dont la filature. Cette session vise à :

- savoir comment traiter les réclamations découlant de situations de harcèlement et les réclamations frauduleuses;
- savoir dans quelles circonstances entreprendre le recours à la filature et son utilité;
- savoir comment optimiser le processus d'assignation temporaire et d'évaluation médicale.

Clientèle visée	Gestionnaires du secteur des ressources humaines Gestionnaires du dossier de l'assiduité, de la santé et de la sécurité du travail
Durée	1 journée
Date et lieu	Boucherville : 16 février 2012
Coût	265 \$ par personne plus les taxes
Formatrice	Reine Lafond, avocate, CRIA, associée du cabinet Le Corre et associés, pratique exclusivement le droit de la santé et sécurité du travail pour le compte des employeurs